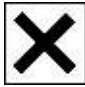




SOPRAGGLO

ESCLES

4 Route de Fouilloy
60220 ESCLES ST PIERRE
Tél : 03 44 04 20 20 Fax : 03 44 04 51 49

Bon No : 001096342		1ere Gachée : 13:41 (1) Quantité : 0.25 m3		Date : 10/12/2025 012512108261		Zone : SOUS CENTRALE	
Client : RICOUARD - RICOUARD TP		Chantier : SC		Réf. commande(2) :		Véhicule : SC ESCLES	
5 LE MONT GOURNOY		le caule ste beuve		SOUS CENTRALE		SOUS CENTRALE ESC	
0608783194						Chauffeur : SC	
76340 RETONVAL						Transport : SOUS CENTRAL	
ARRIVEE CHANTIER convenue réelle				DECHARGEMENT debut fin		CONSEILS DE SECURITE:	
13:40				DEPART chantier		XI:irritant	
RETOUR centrale				ATTENTE 00:00		en aucun cas nos produits ne doivent être ingurgités ou entrer en contact avec la peau au risque de provoquer des allergies des rougeurs ou des brulures	
Quantite Origine : 0.25 m3		Quantite Restante : 0.00 m3		Livree Reelle : 0.25 m3			
Code Formule	Désignation(6)(8)	Certification	Classe d'exposition(3)	Classe chlorure	Consistance(7)	Dmax	
S800	BPS NF EN 206 A2/CN		X0 (F)	1.00 %	S1 (10 à 40 mm)	12.5	
Ciment(type et classe) CEM II/C-M (S-L) 42,5 NCP1 NF			Additions(type) 0	Dosage(C+Ka)(5) 210	Résistance caractéristique(4) C 16/20		
Appellation commerciale : C16/20 X0(F) D12 S1 II 42			Carac. complementaire :		TEMPERATURE : 10°C		
Propriétés spécifiées :							
SERVICES			ADJUVANTS/AJOUTS (nature et dosage)			LIVRAISON RECEPTIONNEE	
						Nom:	
						Signature du client:	
Ajout d'ingrédients sur chantier(9): Type et quantité: Demandeur:			Signature:				

- (1) Sauf dispositions particulières, le béton doit être mis en oeuvre, au plus tard, 2 heures après la fabrication de la première gachée
- (2) Cette case est obligatoirement remplie dans le cas d'un BCPE et dans les autres cas seulement si spécifié
- (3) la classe X0 ne peut convenir que pour des bétons ne subissant aucune agression, non armés ou faiblement armés avec un enrobage d'au moins 5 cm
- (4) contrôle de la résistance sur cubes.
- (5) Dosage minimal en liant équivalent, si spécifié par le client pour les BPS; dosage nominal en ciment pour les BCP.
- (6) BCPN: Béton à Composition Prescrite dans la norme NF P18-201; BCPE: Béton à Composition Prescrite sur Etude Client.
- (7) ou rapport E/C suivant la spécification.
- (8) l'appellation PRODUIT SPECIAL ne peut être utilisée pour des bétons entrant dans le domaine d'application de la norme NF EN 206/CN
- (9) tout ajout sur chantier non prévu dans la formulation du béton rend le béton non conforme à la norme NF EN 206/CN. Dans le cas d'un béton certifié, il perd de facto sa certification que le sigle de certification NF, soit rayé ou non